



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tourisme rural

Question écrite n° 32847

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur la nécessité de développer les offres touristiques en France et plus spécialement notre identité et nos spécificités régionales et territoriales. Le tourisme à la ferme joue un rôle économique important dans l'offre touristique française. À une époque où le touriste recherche l'authenticité et les valeurs, le tourisme rural permet de renouer ce lien entre l'homme et la préservation de la nature. Il lui demande ce qu'il entend mettre en place, afin d'encourager plus encore l'amélioration de la qualité et de la diversité de cette forme de tourisme qui valorise nos territoires et notre agriculture environnementale.

Texte de la réponse

En France, l'attractivité touristique de l'espace rural est fondée principalement sur une mosaïque de territoires, nourrie d'une variété de paysages, de cultures et de patrimoine bâti de caractère. Le tourisme rural, qui intéresse 80 % du territoire et représente plus de 30 % des fréquentations françaises et étrangères, constitue un levier important de développement et un réel outil d'aménagement des territoires ruraux. Le Gouvernement, conscient de l'importance de ces territoires touristiques, entend encore renforcer leur attractivité. Les actions engagées ces dernières années en faveur du tourisme rural s'inscrivent dans le cadre de politiques interministérielles. La politique poursuivie s'est orientée principalement sur la valorisation, la protection du patrimoine naturel et rural et le développement des produits de qualité grâce au renforcement des réseaux professionnels et au soutien apporté aux structures de développement local capables de coordonner des acteurs isolés. Des conventions d'objectifs sont signées avec les fédérations et associations nationales, tels le réseau des Grands Sites de France, la Fédération des stations vertes ou la Fédération des parcs naturels régionaux. Le ministère chargé du tourisme a initié le plan qualité tourisme, dont l'objectif est de faire progresser l'offre touristique dans toutes ses dimensions. Le développement de la marque qualité tourisme contribue à relancer l'économie touristique, en s'appuyant sur le renforcement de la qualité des prestations et, à terme, des activités touristiques. L'intégration de Résinfrance, outil de réservation, au portail Franceguide.com offre, en outre, l'opportunité pour les produits du tourisme rural d'être plus visibles pour leurs clientèles. Il s'agit d'une nouvelle plate-forme du tourisme français offrant, en un même outil, les fonctions d'information, de promotion et d'accès à la commercialisation. Les activités touristiques, qui contribuent à l'animation locale et à la création d'emplois directs et indirects, sont encouragées dans la loi relative au développement des territoires ruraux. Par ailleurs, pour soutenir les dynamiques d'initiative rurale et encourager l'innovation, l'État a lancé, en 2006, un appel à projets national, Pôles d'excellence rurale, qui a permis de labelliser et de soutenir 379 projets. La promotion des richesses culturelles, patrimoniales et touristiques constituant l'un des thèmes privilégiés, 157 projets retenus participeront au développement de l'attractivité touristique, à la professionnalisation des filières et à la création d'activités nouvelles. Enfin, la structuration du tourisme actif (randonnées pédestre, à vélo, équestre, fluviale) continue à être accompagnée. Le ministère chargé du tourisme contribue au développement de réseaux d'itinéraires, d'une part, au sein de la mission nationale véloroutes et voies vertes,

par la réalisation d'un réseau national d'itinéraires cyclables de 7 000 à 9 000 kilomètres, et, d'autre part, en confortant l'offre touristique de randonnée pédestre en partenariat avec la Fédération française de la randonnée pédestre et le réseau Rando-accueil. Plus globalement, la structuration de la filière des sports de nature est également accompagnée par les ministères concernés, notamment par le soutien à l'organisation des rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature dont la 4e édition aura lieu à Clermont-Ferrand en mars 2009.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32847

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2008, page 8709

Réponse publiée le : 9 décembre 2008, page 10675